



La pêche de loisir est au cœur de nos envies en ces temps estivaux. Le pêcheur débutant ou chevronné est un adhérent à une association locale et le 1<sup>er</sup> ambassadeur de nos missions de développement du loisir pêche, de protection et, de préservation de notre milieu. Face à notre engagement, les mouvements anti-pêche investissent la sphère publique et s'opposent ouvertement à nos missions d'intérêt général. Alors, soyons unis dans nos convictions et nos valeurs en faveur de nos cours d'eau et osons les porter collectivement.

*Alain LAGARDE, Président de l'ARPARA*

## Les actualités de l'ARPARA

### Pêchez ici et découvrez la région : 12 territoires de pêche entrent "en campagne"...

C'est la belle saison pour s'évader. Si le mois de mai vous a donné envie de profiter de la nature, des activités de plein air..., la pêche est l'activité idéale pour nourrir votre besoin de bien-être et de simplicité. L'ARPARA lance une campagne d'images sur Facebook et Instagram pour vous montrer à quel point nos paysages de pêche et de nature sont riches et invitent à la découverte.

VOIR LES VISUELS DES 12 TERRITOIRES DE PÊCHE D'Auvergne-Rhône-Alpes

Qui a dit que le loisir pêche n'était pas un loisir accessible ? Pour 105 euros par an, vous pouvez profiter de tous les sites de pêche réciprocaires de la région et accéder à l'ensemble des cours d'eau situés sur le domaine public, toute l'année ! Mais si vous avez besoin d'autres choses, des cartes hebdomadaires et journalières existent. Alors c'est pour quand votre prochain week-end pêche ?

QUELQUES IDÉES DE SORTIES PÊCHE



### Huit influenceurs partent à la pêche... !

La FNPF mobilise une grande campagne de communication : un dispositif "d'influence" a débuté en juin sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, YouTube, TikTok) et sur les plateformes TV en replay.

A l'heure du digital, cette campagne verra des familles, jeunes sportifs et adeptes de découverte partir à la pêche et parler de leurs impressions.

A SUIVRE PRCHAINEMENT SUR FACEBOOK, INSTAGRAM, SITE INTERNET

### Et aussi...

DERNIERS JOURS POUR PARTICIPER À L'ENQUÊTE PÊCHEUR  
pour mieux connaître vos pratiques sur le territoire régional.



## 16<sup>e</sup> Congrès régional de la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes



© ARPARA

Samedi 3 juin, s'est tenu le 16<sup>ème</sup> congrès régional des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique dans le département de la Loire. Philippe MEUNIER, Vice-Président délégué à la pêche de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a officialisé, le lancement du 3<sup>e</sup> « **Plan Pêche et Milieux Aquatiques** » entre la Région et l'ARPARA et le **nouveau référencement de l'activité pêche auprès des bénéficiaires du Pass'Région**. Cette nouvelle action en faveur du loisir pêche permettra une réduction de 30 euros à un jeune scolarisé, entre 15 et 25 ans, détenteur du Pass'Région, pour tout achat d'une carte de pêche. Un soutien aux jeunes adeptes de ce loisir de pleine nature qui représentent 31% des adhérents dans notre région en 2022.

### Signature de la 3<sup>e</sup> Convention de Partenariat et d'Objectifs 2023-2025 entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ARPARA

Philippe MEUNIER, Vice-Président à la Région a ainsi ouvert les échanges marquant la volonté de Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région, de poursuivre son soutien aux actions menées par les 12 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique du territoire Auvergne-Rhône-Alpes et les associations de protection des poissons migrateurs MRM et LOGRAMI. Ce partenariat, initié en février 2017, renouvelé pour la période 2023-2025 inscrit dans la durée le travail engagé pour protéger et préserver le milieu aquatique de la région, dans un contexte de changement climatique.



© ARPARA

OBJECTIFS DE LA 3<sup>e</sup> CPO ET BILAN DES PRÉCÉDENTES

### Pass'Région : aider les jeunes dans leur pratique de pleine nature



230 000 pêcheurs en 2022

31 % de -25 ans

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a voté un avantage de 30 euros aux bénéficiaires du Pass-Région (jeunes scolarisés, de 15 à 25 ans, dans la région) pour l'achat d'une carte de pêche 2024.

Que vous soyez déjà adepte de pêche ou envieux de débiter une pratique de pleine nature, vous profiterez de cette aide, peu importe la carte achetée, qu'elle soit annuelle ou journalière. Un coup de pouce financier donné aux plus jeunes souhaitant pratiquer un loisir d'extérieur qui deviendra même gratuit pour les cartes d'un montant égal ou inférieur à 30 euros.

LE PASS'RÉGION, BIENTÔT DISPONIBLE



## Les pêches scientifiques à l'électricité dans le viseur des anti-pêche !

Les pêches électriques réalisées par les professionnels des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) sont la nouvelle cible des mouvements anti-pêche. Depuis plusieurs mois, le mouvement *One Voice* s'oppose aux arrêtés préfectoraux qui permettent aux techniciens de mener leurs missions de pêche d'inventaires annuelles et de sauvetages avant travaux sur les milieux. Les fédérations de la Loire ou du Rhône dans notre région sont concernées mais un peu plus à l'ouest, la fédération départementale de la Corrèze en fait également les frais.



© L.MADELON - FNPF

Faut-il rappeler que ces pêches électriques sont menées par des professionnels dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons en France et dans le monde ? Ces décennies de données collectées permettent aujourd'hui aux scientifiques et professionnels du milieu aquatique de mener de nombreuses études telles que les *Listes Rouges Régionales*, *Nationales* ou *Internationales*, labellisées par l'UICN.

Ces données et études scientifiques confèrent à nos structures des éléments concrets pour tirer la sonnette d'alarme sur l'état de nos espèces et plus largement de mettre en place des plans de gestion, des réglementations et des actions de préservation et de protection adaptés.

Pour les professionnels du réseau de la pêche *c'est l'information, la transmission de la connaissance et les faits qui sont le meilleur moyen de lutter contre cette campagne de désinformation des anti-pêche*. Ces derniers s'opposent, refusant d'intégrer dans le débat les dimensions de CONNAISSANCES et de FAITS SCIENTIFIQUES. Des mouvements qui ne fondent leur doctrine que sur une dimension émotionnelle, exacerbée par des images chocs et des discours subjectifs. S'opposer aux missions d'intérêt général portées par les associations de protection du milieu aquatique, c'est remettre en cause plus de 30 ans de savoir sur son fonctionnement. Dans un contexte de changement climatique, cette connaissance est un levier indispensable dans l'anticipation et l'adaptation des politiques territoriales de gestion de l'eau et de l'évolution des milieux de demain.

Le recours aux inventaires scientifiques à l'électricité, reste une technique indispensable à la gestion des cours d'eau des territoires aquatiques et fait partie des missions statutaires des Structures Associatives Agréées pour la Pêche de Loisir (SAAPL) régies par la loi de 2006 : Loi LEMA - Lois sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

### Les pêches scientifiques "pour les nuls"

Ces pêches électriques sont réalisées dans le cadre de pêche de sauvetage (déplacement de populations piscicoles avant travaux) et de suivi des espèces et du milieu aquatique. Cette méthode professionnelle de pêche non létale, consiste à diffuser un champ électrique diffusant un courant électrique dit "redressé" via une anode et adapté en fonction du milieu. Le poisson et plus particulièrement ses fibres nerveuses et musculaires, réagit à ce courant en adoptant une *nage forcée*. Les poissons sont ensuite capturés pour être mesurés, pesés et référencés dans le cadre d'un inventaire et parfois d'un suivi sur plusieurs années. Tout au long de ces opérations rigoureusement encadrées, le bien-être animal est au coeur des préoccupations des intervenants, depuis la capture jusqu'à la remise à l'eau des poissons et menée par des personnels formés.

Cette pratique est décrite par un guide de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et soumise à une réglementation et une autorisation par Arrêté préfectoral nominatif et obligatoire.

### Inauguration dans la Drôme : le cours d'eau du Régrimay

La Fédération de la Drôme a inauguré en juin, la récente restauration d'un secteur du ruisseau de Régrimay à Lens-Lestang. Les travaux ont porté sur l'effacement du seuil le plus en aval sur le ruisseau de Régrimay, situé à une trentaine de mètres de la confluence avec le Dolure. Le chantier a duré près de 4 mois et engagé 230 000 euros, financés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Le résultat répond aux objectifs environnementaux d'un rétablissement de la continuité écologique sur une partie du linéaire de ce cours d'eau drômois. Défrichage, démantèlement du seuil, terrassement, plantations et ensemencement ont été les grandes étapes du chantier.



© FDAAPMA 26

### 1<sup>ères</sup> Assises du Saumon : la sauvegarde du saumon, une priorité !

Chaque année depuis des millénaires, le saumon atlantique, parti du Groenland, remonte fleuve et rivière jusque dans l'Allier, pour se reproduire. En 2023, les spécialistes réunis les 26 et 27 mai par la Fédération de Pêche de Haute-Loire, alertent sur l'urgence à sauvegarder cette espèce emblématique, classée espèce "en danger" par l'étude Listes Rouges Régionales poissons et écrevisses parue en début d'année. A l'issue de ces assises, des propositions concrètes pour lutter contre ce déclin, ont été transmises au Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe BECHU. Ces propositions présentent les actions à mener sur le milieu autour des enjeux de continuité écologique, prédation, repeuplement et valorisation des territoires de la Loire et de l'Allier.



## On vous donne rendez-vous...

### Salon Horizon Seniors : il y a une vie après le travail !

Le Salon Horizon Seniors de Lyon est un lieu de rencontre pour tous les seniors qui souhaitent préparer et vivre une retraite épanouie et active.

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous à la Cité Internationale à Lyon pour choisir vos prochains bons moments à la pêche à deux ou en famille. Re-découvrir cette pratique que vous avez délaissée ou simplement vous informer sur les sites de pêche des autres départements le temps d'une escapade.

RENDEZ-VOUS LES 22 & 23 NOVEMBRE 2024



© ARPARA